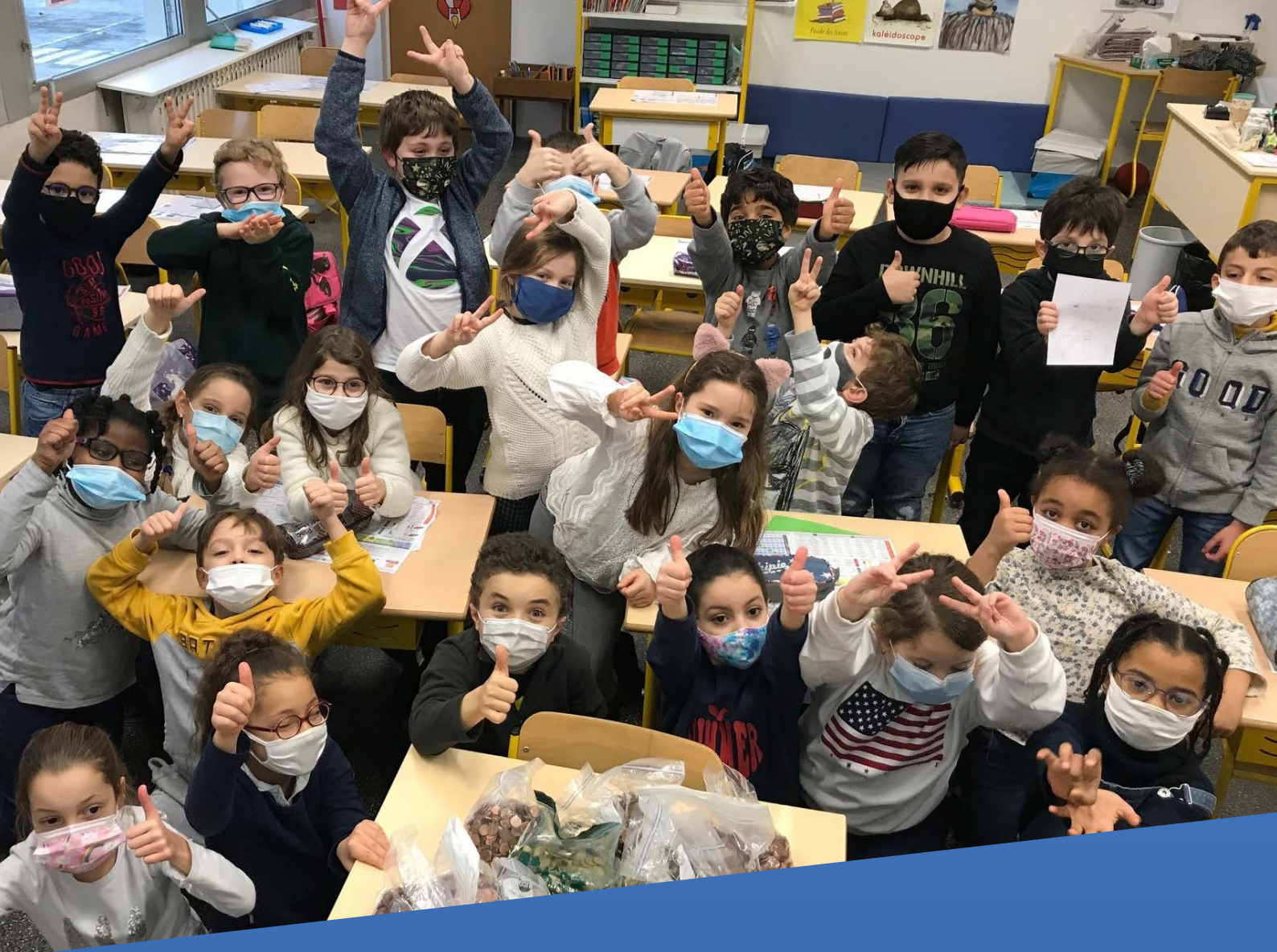




L'ESSENTIEL 2021

Grâce à vous en 2021, nous avons pu
financer plus de 700 projets.

Depuis plus de 30 ans, la Fondation contribue au mieux-être des patients, des soignants et des aidants.

Créée en 1989, elle est présidée depuis juin 2019 par Brigitte Macron. Reconnue d'utilité publique depuis 1994, labellisée don en confiance, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.

Notre mission

La Fondation développe plusieurs thématiques : soutenir et rapprocher les familles, développer les activités, améliorer l'accueil et le confort, lutter contre la douleur, agir face aux urgences de santé, proposer des solutions de répit aux proches (aidants).

Pour remplir sa mission, la Fondation crée, développe et finance des programmes innovants et à fort impact. Les projets soutenus par la Fondation sont présentés par les établissements sanitaires et médico-sociaux publics ou participant du service public sur tout le territoire français. La Fondation agit grâce à la seule générosité de ses donateurs, partenaires et testateurs.

Plus que jamais en 2021, la Fondation a souhaité placer l'humain au cœur de l'hôpital, en particulier pour l'aider à gérer les conséquences de la crise COVID, grâce aux dons collectés.

“La Fondation prend soin des patients, des soignants et des aidants en agissant durablement sur leur quotidien.”

Répartition des financements par programmes

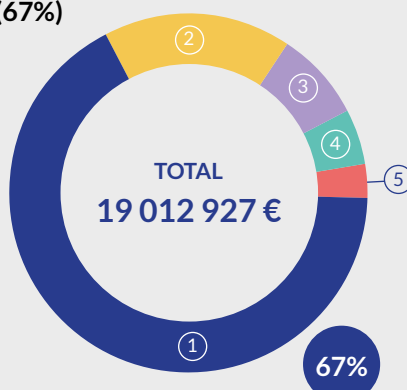
1 Programmes COVID : 12 631 850 € (67%)

2 Programme Pièces Jaunes : 3 307 644 € (17%)

3 Programme de lutte contre les violences faites aux enfants : 1 508 427 € (8%)

4 Programme Répit : 1 000 000 € (5%)

5 Autres programmes (Kaboul, Activités de Maison de Solenn, Fonds d'aide urgence) : 565 006 € (3%)



Répartition des financements FOCUS COVID

1 Création d'espaces de détente dédiés aux soignants : 4 065 576 € (32%)

2 Aide d'urgence aux Maisons des adolescents : 2 552 985 € (20%)

3 Aide d'urgence aux hôpitaux d'Outre-Mer : 2 420 000 € (19%)

4 Lutte contre l'isolement des personnes âgées : 1 993 289 € (16%)

5 Repas soignants : 1 500 000 € (12%)

6 Elan Retrouvé : 100 000 € (1%)



Nos valeurs



Indépendance



Transparence



Rigueur de gestion



Proximité avec les acteurs locaux



18 JANVIER - 5 FÉVRIER Opération Pièces Jaunes

Cette opération, qui s'est déroulée en pleine crise sanitaire, a été l'occasion d'organiser des événements originaux comme les visio-visites du CHU de La Réunion ou de la Maison des familles de l'hôpital Pellegrin à Bordeaux. Comme chaque année, l'opération a également été largement relayée dans les médias grâce à des événements comme le Concert Symphonie pour la vie, spécial Pièces Jaunes sur France 3 par exemple.

JANVIER Lancement de l'appel à projets Pièces Jaunes

Les dons collectés ont permis de soutenir **143 projets au bénéfice des jeunes patients** et de leurs familles sur tout le territoire pour près de **3,3 M€**.

AVRIL

Programme de soutien aux Maisons des Adolescents (MDA)

La Fondation a financé l'augmentation des capacités de prise en charge de **90 MDA pour plus de 2,5M€** afin de leur permettre de répondre aux besoins croissants des jeunes dont l'état psychique a été durement impacté par la crise sanitaire.



MARS

Lancement de l'appel à projets « prenons soin de ceux qui soignent »

Plus de **4M€** ont été engagés pour soutenir la création de **100 espaces de détente dédiés au personnel soignant** confronté aux lourdes conséquences du Covid-19 dans les hôpitaux et les EHPAD.

AOÛT

Lancement de l'appel à projets pour lutter contre l'isolement des personnes âgées hospitalisées

Près de **2M€** ont permis de financer **341 projets** d'aménagement de salons, de jardins et d'espaces partagés pour favoriser le rapprochement des familles éloignées de leurs proches depuis le début de la pandémie. Des activités ont également été organisées avec des intervenants afin de maintenir le lien des résidents avec l'extérieur.



30 SEPTEMBRE Inauguration du 1er EHPAD à destination des personnes présentant un trouble psychiatrique antérieur aux troubles de l'âge

Un soutien de la Fondation des Hôpitaux de près de **90 000 euros** a permis à l'EHPAD Marie Pia, premier EHPAD psychiatrique en France, d'ouvrir ses portes en 2021 au sein du Centre Hospitalier Sainte-Marie du Puy-en-Velay.





OCTOBRE - DÉCEMBRE

Programme de soutien aux établissements de santé en Outre-mer

2,4M€ ont été débloqués en urgence afin de soutenir **24 établissements d'Outre-Mer** confrontés aux conséquences de nouvelles vagues du Covid-19 à La Réunion, en Martinique, en Guadeloupe, à Mayotte, en Polynésie Française, à Wallis et Futuna, Saint-Pierre et Miquelon et en Nouvelle-Calédonie.



22 OCTOBRE

Inauguration de l'APPART

Un espace dédié aux adolescents a ouvert à l'hôpital d'enfants de la Timone à Marseille. Grâce à un soutien de **120 000 €** de la Fondation, cet espace a été aménagé et décoré afin de leur permettre de se préparer et d'être accompagnés lors de leur transition depuis une prise en charge en pédiatrie vers les services de médecine adulte.



DÉCEMBRE

Soutien à la création de la Maison de Répit d'Île-de-France

La Fondation s'est engagée aux côtés de la fondation France Répit à hauteur d'**1M€** pour soutenir la création de la **première structure intergénérationnelle de répit en France**. La Maison de Répit d'Île-de-France ouvrira ses portes et son jardin aux aidants et à leurs proches à Boulogne-Billancourt en 2024.

18 NOVEMBRE

Inauguration de l'Institut de Génétique Médicale d'Alsace

La Fondation a soutenu la création de l'IGMA à Strasbourg à hauteur de **400 000€**. Cette structure innovante et à la pointe de la recherche en génétique accueille enfants, adultes, femmes enceintes ou des membres de leur famille atteints d'une maladie génétique rare ou dans le cadre de dépistages. Cette prise en charge a été pensée de façon globale afin de permettre également un accompagnement psychologique et social quand il s'avère nécessaire.

En 2021, la Fondation s'est attachée à poursuivre son aide aux établissements de santé et médico-sociaux, pour le bien-être des enfants et adolescents hospitalisés, des personnes âgées et pour répondre à leurs besoins d'urgence en les accompagnant dans leur lutte contre le COVID-19.

Grâce à votre générosité, la collecte de l'année s'est élevée à 12,9 millions d'euros :

- **6,1 millions d'euros de libéralités en 2021** contre 3,4 millions d'euros en 2020. Le niveau élevé de cette année se justifie par l'effet rattrapage de dossiers après l'année COVID-19.
- **2,7 millions d'euros** de dons au titre de l'opération Pièces Jaunes réalisée en janvier et février de l'année 2021.
- La Fondation a encore bénéficié en 2021 de dons reçus au titre du COVID 19 pour **2,2 millions d'euros**.
- Les autres dons non affectés à des projets spécifiques se sont élevés à **1,9 million d'euros**.

Par ailleurs, la Fondation a mobilisé **14,2 millions d'euros** de ressources qu'elle avait collectées antérieurement (10,4 millions d'euros au titre du COVID, 3,8 millions d'euros au titre des fonds dédiés à son bilan), et à **recycler 0,4 million d'euros de ressources sur projets annulés**.

Les **soutiens apportés aux établissements de santé** représentent un engagement de **19 millions d'euros**.

Cette année encore, la **réponse aux besoins d'urgence des**

hôpitaux et EHPAD et leur accompagnement dans la lutte contre le COVID-19 ont formé la composante majeure des financements accordés durant l'année. Les projets financés au titre du fonds d'aides d'urgence COVID-19 se sont élevés à 12,6 millions d'euros répartis comme suit :

- **4 millions d'euros aux espaces soignants** afin d'aménager des lieux chaleureux, conviviaux ;
- **2,6 millions d'euros** afin de financer des **Maisons des Adolescents** et les soutenir face aux difficultés actuelles en lien avec la crise COVID-19 ;
- **2,4 millions d'euros dans les DROM-COM** pour aider les hôpitaux dans leurs efforts de réorganisation et de lutte contre le coronavirus ;
- **2 millions d'euros pour accompagner les établissements gériatriques** dans leur lutte contre l'isolement.
- **1,5 million d'euros** pour venir en soutien **aux soignants** en finançant l'envoi de bons cadeaux restaurant aux personnels.
- **100 000 euros** à un **projet de consultation mobile régionale de génétique**.

Les projets classiques financés au titre **des enfants et jeunes adolescents** se sont élevés à **3,4 millions d'euros en 2021**.

Le soutien à des projets financés au titre de la violence faite aux enfants s'est élevé à 1,5 million d'euros en 2021. La Fondation a également souhaité soutenir un projet Maison de répit à hauteur de 1 million d'euros et a poursuivi

le financement des ateliers de la Maison de Solenn à hauteur de 0,4 million d'euros.

Ces aides ont été rendues possibles grâce aux soutiens apportés à la Fondation par ses fidèles donateurs qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.

Le résultat courant d'exploitation est positif de 4,5 millions d'euros. Il traduit l'excédent des ressources sur les charges de l'année.

Le résultat net est négatif de 33,2 millions d'euros après reclassement en fonds dédiés des ressources au titre du Covid non utilisées à fin 2020 et classées en réserves. Il s'agit d'une simple écriture comptable. Ce reclassement, qui donne une meilleure image de l'intention des donateurs, a été opéré sur l'exercice 2021 par la Fondation sur la base d'une recommandation de la Cour des Comptes et de l'interprétation donnée au nouveau règlement comptable.

La Fondation exprime à nouveau sa profonde gratitude à l'ensemble des donateurs et des équipes soignantes.

Michel Clavier,
Trésorier de la Fondation des Hôpitaux



95% des ressources de la Fondation proviennent de la générosité du public.

84% des dépenses de la Fondation sont consacrées à l'aide aux patients, aux soignants et aux aidants.

Répartition des ressources inscrites au compte de résultat 2021

- ① Produits liés à la générosité du public : 13 196 330 € (95%)
- ② Produits non liés à la générosité du public* : 512 750 € (4%)
- ③ Autres Produits** : 84 889 € (1%)



*Soutiens financiers de fondations et associations
**Subvention publique et produits divers

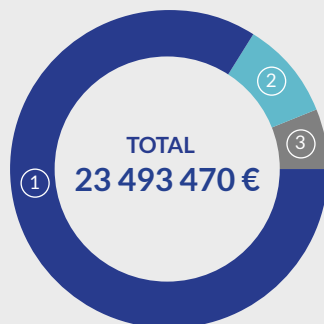
Total des ressources liées à la générosité du public en 2021

- ① Dons manuels : 3 492 938 € (26%)
- ② Legs, donations et assurance-vie : 6 156 736 € (47%)
- ③ Mécénats : 2 737 391 € (21%)
- ④ Autres ressources liées à la générosité du public : 809 265 € (6%)



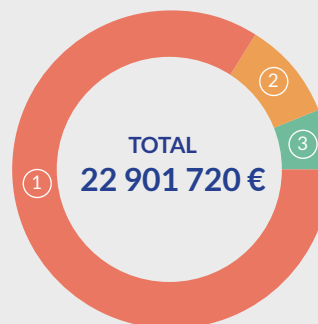
Répartition des emplois inscrits au compte de résultat 2021

- ① Missions sociales : 19 779 708 € (84%)
- ② Frais de recherche de fonds : 2 302 048 € (10%)
- ③ Frais de fonctionnement : 1 411 714 € (6%)



Utilisation des ressources liées à la générosité du public en 2021

- ① Missions sociales : 19 267 853 € (84%)
- ② Frais de recherche de fonds : 2 302 048 € (10%)
- ③ Frais de fonctionnement : 1 331 819 € (6%)



Utilisation des ressources issues de la générosité du public :

83% des ressources issues de la générosité du public collectées en 2021 ont été utilisées soit 22 901 720 € sur 27 453 049€. Les ressources de l'année 2021 de 27,4 millions d'euros comprennent :

- 13 196 330 € collectés en 2021,
- 14 250 830€ d'utilisation de fonds dédiés antérieurs,
- 5 889 € de produits divers.

La part des ressources non utilisées est de 4 551 329 € :

- 4 494 162€ d'excédent de l'exercice,
- 57 167€ de report de ressources de dons affectés à la Maison de Solenn sur l'année suivante afin de financer les ateliers thérapeutiques.

Actif	2021	2020	Passif	2021	2020
Actif immobilisé	9 289 004	7 840 421	Fonds propres et réserves	17 378 376	50 609 955
			Fonds propres	3 478 108	3 211 703
			Réserves	44 027 701	3 904 321
			Report à nouveau	3 104 145	3 104 145
			Exécent ou déficit de l'exercice	-33 231 578	40 389 786
			Fonds reportés/dédiés et provisions	36 365 307	14 253 657
			Fonds reportés	3 819 596	5 234 134
			Fonds dédiés	32 460 306	8 928 229
			Provisions	85 405	91 294
Actif circulant	70 839 904	76 358 390			
			Dettes	26 385 225	19 335 200
			Emprunts / dettes fournisseurs -legs-fiscal sociales	1 740 681	2 119 685
			Autres dettes et engagements auprès des hôpitaux	24 644 544	17 215 515
Total de l'actif	80 128 908	84 198 811	Total du Passif	80 128 908	84 198 812

L'**actif immobilisé** (hors legs et donations) correspond majoritairement aux titres immobilisés à hauteur de 6 millions d'€.

L'**actif circulant** (hors créances reçues par legs et donations) correspond essentiellement aux fonds engagés auprès des hôpitaux en attente de décaissement pour un montant de 68,6 millions d'€. Il faut rappeler que la mise en oeuvre de projets s'étale le plus souvent sur deux à trois années.

Les **fonds propres et réserves** s'élèvent à 17,4 M€ et sont composés :

- Des fonds propres à hauteur de 3,4 M€
- Du report à nouveau à hauteur de 3,1 M€
- D'un solde de réserves pour projets après affectation du résultat de l'exercice de 10,8 M€.

Le résultat net "en perte" de 33,2 M€ est la traduction d'une écriture comptable consistant à reclasser le solde de ressources COVID-19 non consommé à la clôture de l'exercice 2020 des réserves en fonds dédiés (37,7 M€).

L'augmentation des **fonds dédiés et des fonds reportés** vient du reclassement précisé ci-dessus. Les fonds dédiés de 32,4 millions d'€ sont constitués principalement du solde de ressources COVID-19 non consommé fin 2021 de 27,3 millions d'€ et du fonds dédié destiné au financement des ateliers de la Maison de Solenn à hauteur de 4,3 millions d'€. L'objectif de la Fondation est de poursuivre son accompagnement des établissements sanitaires et médico-sociaux touchés par la pandémie, dans les deux prochaines années.

Les **dettes** d'un montant de 26,3 millions d'€ sont principalement constituées de dettes de projets conventionnés auprès des hôpitaux pour 24,1 millions d'€, cela résulte de la poursuite des missions d'accompagnement auprès des hôpitaux et de lutte contre la crise sanitaire. La Fondation reste fortement mobilisée auprès des hôpitaux.

La politique de réserve

La Fondation n'a pas pour vocation à conserver des réserves. Ces fonds sont destinés au financement pour partie des projets permettant l'accomplissement de sa mission sociale et pour partie de l'activité courante de l'année suivante.

Organes décisionnaires et organes de contrôle assurent la transparence et la gestion rigoureuse de la Fondation permettant ainsi un fonctionnement optimal et au plus près des besoins des équipes hospitalières sur tout le territoire français.

La Gouvernance

- **Le Conseil d'Administration**, composé de 15 administrateurs définit les choix stratégiques de la Fondation, arrête le budget et les comptes, décide et contrôle l'attribution des subventions proposées par le Comité d'orientation. Choisi parmi ses membres, un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général et d'un Trésorier est élu chaque année. Le rôle principal du Bureau consiste à **mettre en œuvre la politique définie par le Conseil d'administration**.

Depuis le 12 juin 2019, la Fondation des Hôpitaux est présidée par Brigitte MACRON.

- **Le Comité d'Orientation** est une **instance consultative** composée d'une quinzaine de personnalités issues du milieu hospitalier et choisies pour 4 ans par le Conseil d'Administration (pédiatres, gériatres, directeurs d'hôpital ou d'Ehpad, cadres infirmiers,...). Il a pour rôle de **proposer au Conseil d'Administration les principes et la procédure d'évaluation des projets ainsi que l'évaluation de ceux-ci et le montant des subventions à accorder**. La fonction de membre du comité d'Orientation est incompatible avec celle d'administrateur.



Le Comité d'Orientation est actuellement présidé par Bénédicte NEVEN, chef de service à l'Hôpital Necker Enfants malades Paris.

- **Le Comité d'Audit** est composé a minima de trois administrateurs. Il a pour mission d'apprécier et de faire des propositions **en matière de contrôle interne et d'analyse des risques**.



Brigitte MACRON,
Présidente de la Fondation
des Hôpitaux

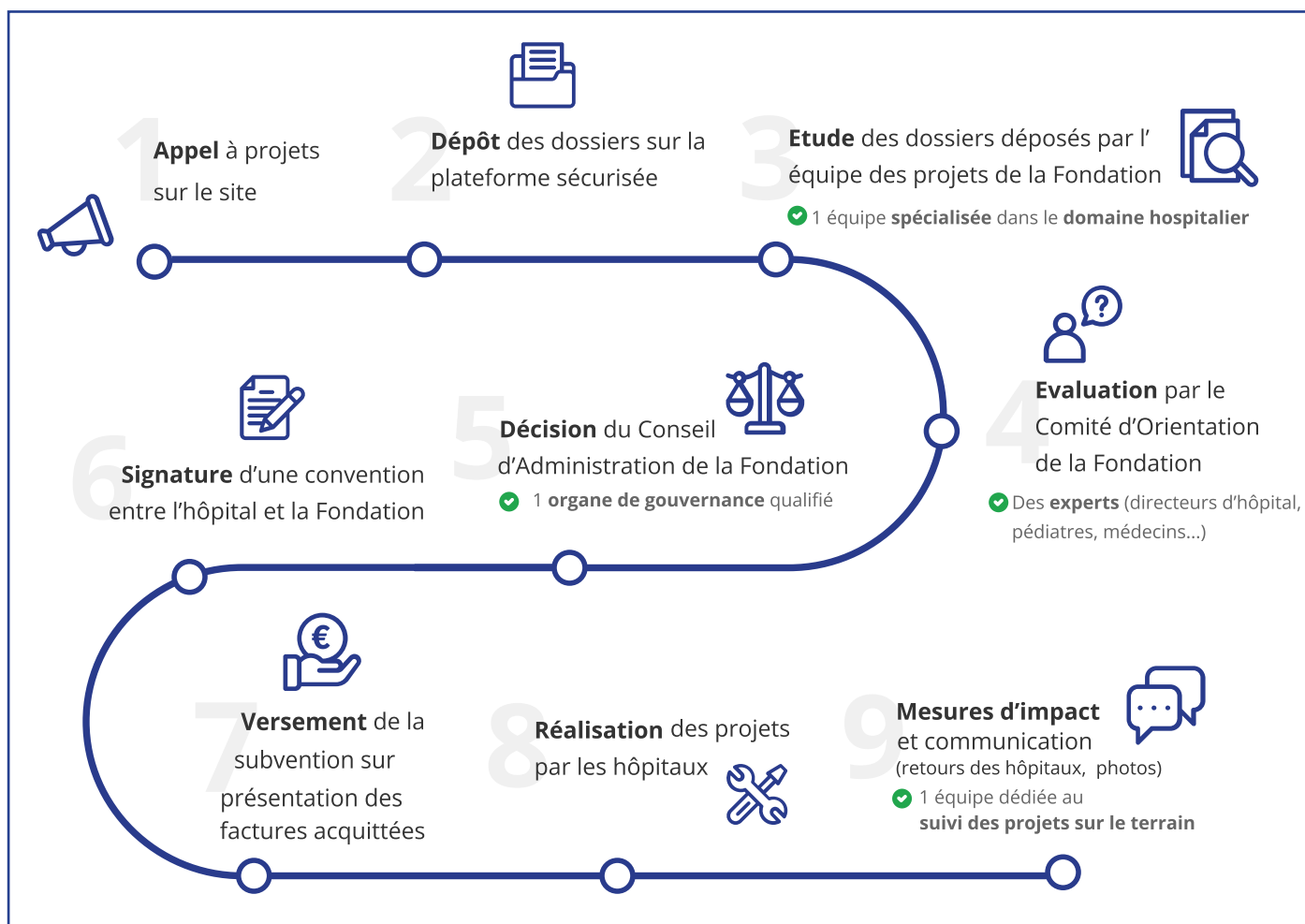
Le Fonctionnement

Le fonctionnement de la Fondation est défini par ses statuts et son règlement intérieur.

Sous la responsabilité de la Directrice Générale, une équipe permanente d'une vingtaine de salariés, soutenue par des bénévoles, assure le fonctionnement quotidien de la Fondation.

Dans la limite des ressources disponibles grâce aux fonds collectés auprès du public, **la Fondation agit pour améliorer la qualité de vie à l'Hôpital** principalement par l'octroi de subventions aux projets reçus dans le cadre d'appels à projets. **Tous les hôpitaux publics français ainsi que les établissements privés à but non lucratif peuvent répondre à un appel à projets de la Fondation.**

Le parcours d'un projet



La Fondation des Hôpitaux a mis en place une **méthodologie de mesure d'impact de ses programmes**. Des questionnaires adaptés aux types de projets financés sont envoyés aux porteurs des projets déjà réalisés afin de collecter des renseignements. Ceux-ci sont de nature à informer les indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant d'en évaluer la pérennité et l'impact sur les bénéficiaires.

Le contrôle

Un **Commissaire aux comptes** contrôle chaque année les comptes annuels et vérifie les procédures de contrôle interne. Les comptes annuels de la Fondation ont toujours été certifiés sans réserve. Le **Commissaire aux Comptes** nommé par le Conseil d'Administration est actuellement le cabinet KPMG.

Depuis 1996, le **label Don en Confiance** est délivré à la Fondation par le Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public. Le 3 juin 2021, ce label a

été **renouvelé pour 3 années supplémentaires**. Il certifie la transparence financière, le respect de nos donateurs et la gestion rigoureuse et désintéressée de notre Fondation.

En sa qualité d'organisme faisant appel à la générosité du public, la **Fondation est soumise au contrôle de la Cour des Comptes**. Une enquête effectuée auprès de la Fondation et quatre autres organismes caritatifs est en cours. Elle porte sur les collectes de générosité publique et les dons liés à la crise sanitaire.



9 rue Scribe, 75009 Paris
fondationhopitaux.fr

Organisatrice de l'opération
Pièces Jaunes depuis plus de 30 ans.

